

1667 Mai 21., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. RESIDENTEN FRANÇOIS] MOUSLIER AN STADT-  
UND AMTSRAT, RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Comme le dessein de sa Majesté [L u d w i g XIV.] est de bien traiter en toutes occasions les Cantons qui continueront dans l'affection de son Service, vous ne Sçauriez rien faire de plus utile pour le vostre [gemeint Zug] que de battre autant que vous le pourrez vostre faction Espagnole. Si je puis contribuer quelque chose a vostre Eslection de la charge de Landame je vous assure que dans Son temps je n'y employeray de tout mon coeur et feray ce qui dependra de moy pour vous donner le moyen d'y parvenir.<sup>1</sup>

J'ay envoyé querir l'argent pour le payement des pensions qui est partie a Lion et partie ailleurs, celuy de celle de la fin de l'année est aussy fait avec quelque chose pour continuer a payer les Contracts desquels j'ay amorty depuis la dernière Diète [wohl die Tagsatzung vom 6. Februar 1667 in Baden gemeint] pour pres de ... [600 000 L] et j'espere entre cy et la fin de l'année qu'il y en aura encore pour autant et qu'a la fin de l'année prochaine, nous Serons bien avancez des payemens que nous devons, apres quoy nos amis auront Suiet de se resjouir parceque nous Serons plus au large pour les assister et faire envier aux autres leur condition par les bons traitemens et graces qu'ils recevront de nous.

On vous va faire de nouvelles propositions pour la [Franche] Comté [Neutralitätsgarantie durch die eidg. Orte]<sup>2</sup> qui Sont pires que celles des villes forestieres; parceque le Roy a des pretentions Sur l'une qui n'a point Sur les Autres quoy qu'il ne les fasse point paroistre et qu'il les laisse en paix; mais on a dessein artificieusement de s'en mettre accouvert par des choses concertées dans lesquelles on veut aussy vous [gemeint die kath. Orte] engager a la desfense de geneve affin de ruiner vostre alliance avec la savoye, aussy bien que celle de france. Les apparances en sont belles, mais les suites pleines de brouilleries. Je vous crois trop Sages pour vous y laisser surprendre et pour l'apparance d'un petit bien jncertain en perdre beaucoup d'assuré. Si ce qu'on desire de vous estoit en usage, il n'y auroit point de Prince qui ne pût mettre ses pais accouvert pour faire la guerre a ses voisins et point de Suiets qui ne püssent Se soustraire de l'obeissance de leur Prince. Et vos alliances deviendroient jnuitiles. J'estime que vous devez gar-

*der celles que vous avez comme le rempart de vostre repos, Sans Songer a en faire de nouvelles pour destruire les antiennes.*

*Vous aurez Sceu que le Roy a pris Sa marche du costé de Picardie avec une armée de pres de ... [50 000] hommes pour obliger les anglois a faire une paix avantageuse avec la Holande [gemeint den Frieden von Breda vom 31. Juli 1667] et on croit que celle de Portugal se traite a Paris ... Si vous estiez pour rejeter ces propositions nouvelles qu'on pourra vous faire a Zug vous pouriez vous signaler dans le service du Roy en cette ocasion en laquelle je ne croy pas que les plus passionnez ayent la liberté que d'en parler comme on a fait des villes forestieres".<sup>3</sup>*

- 1) Beat Jakob I. Zurlauben wurde erst 10 Jahre später, d.h. 1677 ein erstes Mal Ammann von Stadt und Amt Zug. s. Zumbach/Ammänner Nr. 89.
- 2) s. EA VI 1, 715 d
- 3) Die von Zurlauben angebrachte Dorsualnotiz bringt eine knappe kommentarlose Inhaltsangabe.

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 42, 307-309 - Blatt 307<sup>V</sup> und 309<sup>V</sup> leer

1667 Mai 14., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. RESIDENTEN FRANÇOIS] MOUSLIER AN STADT-  
UND AMTSRAT RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

---

*"Vous avez pû comprendre par ce que je vous avois mandé de la deputation de Bade [- Zurlauben war anlässlich der Gemeindeversammlung der Stadt Zug zum Tagsatzungsgesandten auf die Jahrrechnung nach Baden ernannt worden -] que je ne l'estimois pas tant pour vous, par la consideration de l'employ qui S'i peut trouver, que parceque je voyois qu'en en demeurant exclus, quelques uns eussent pû avoir d'autres pensées. Je me resjouis donc avec vous du succès que vous avez eu en vostre entreprise laquelle je Souhaite estre Suivie de toutes les autres que vous meritez.*

*La pension que vous avez promise ne vous manquera pas; Si ce n'est dans ce mois-cj ce sera dans les premiers jours de l'autre, le fonds en est a Lion, d'ou je l'attends et lundy prochain je fais partir les officiers pour l'aller prendre. Jl seroit mesme desja proche de la suisse Si on n'avoit point oublié d'envoyer un Passeport du Roy [L u d w i g XIV.] qui est necessaire pour le sortir du Royaume, lequel l'absence de M. le gouverneur de Lion [gemeint des*